

De la commune

SAINT-SILVAIN-BELLEGARDE

Séance du

31 octobre 2014

Nombre de conseillers

Membres	11
Présents	10
Représentés	1
Votants	11
Exprimés	11
Pour	11
Contre	0

L'an deux mille quatorze, le **trente et un octobre à 20 heures**, le Conseil Municipal de cette commune, dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de **Alain BUJADOUX**.

Etaient présents : M. Alain BUJADOUX, M. Alain GRASS, Mme Isabelle CARTON, M. Jean-Marie BERTRAND, M. Julien MOURLON, M. Jacques GALLAND, Mme Michèle ALOUCHY, M. Pascal REDON, Mme Michèle TIXIER GALLAND M. Frédéric DUPLÉIX.

Absents/excusés : M. Rodolphe MARTIN a donné pouvoir à M. Alain GRASS

Date de convocation : 25 octobre 2014

M. Jean-Marie BERTRAND a été nommé secrétaire de séance

Objet : Modification des statuts de la Communauté de Communes Auzances/Bellegarde – nouvelle compétence : aménagement espace intercommunal

Le Maire présente au conseil Municipal la décision du Conseil Communautaire en date du 13 octobre 2014, relative à la prise de compétence « aménagement espace intercommunal ».

A l'unanimité, le Conseil Communautaire a décidé de procéder à une extension des statuts intercommunaux, avec la prise d'une nouvelle compétence :

« Mise en place d'actions tendant à favoriser l'utilisation des N'TIC (Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication) dont l'aménagement numérique du territoire : étude et développement des communications à haut débit et très haut débit sur le territoire de la Communauté de Communes Auzances/Bellegarde, en cohérence avec les réseaux d'initiative publique, par référence à l'article L.1425-1 du Code Général des Collectivités Territoriales »

Le Maire présente au Conseil Municipal les nouveaux statuts de la Communauté de Communes Auzances/Bellegarde.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve également, à l'unanimité, la modification des statuts ci-annexés, avec la prise de la nouvelle compétence précitée.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.
Pour copie conforme

Date d'affichage :

Le Maire,

Acte rendu exécutoire après le dépôt en Sous Préfecture d'AUBUSSON le..... et publication ou notification du.....

Alain BUJADOUX